



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

## Circulaire 8858

du 01/03/2023

WBE – Appel aux candidats à des emplois ainsi qu'à des mandats de conférencier à pourvoir dans les Écoles supérieures des Arts organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement  
Année académique 2023-2024 - ERRATUM

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 01/03/2023 au 16/03/2023
Documents à renvoyer	oui, pour le 16/03/2023

Résumé	Appel aux candidats à des emplois ainsi qu'à des mandats de conférencier à pourvoir dans les Écoles supérieures des Arts organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement - Année académique 2023-2024- ERRATUM
--------	---

Mots-clés	Appel - ESA - Personnel enseignant- ERRATUM
-----------	---

## Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Ecoles supérieures des Arts

## Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Éducation
---

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
TOUSSAINT David	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par WBE	<a href="https://www.wbe.be/dgpe-faq">https://www.wbe.be/dgpe-faq</a>

# Appel aux candidats

Appel aux candidats à des emplois vacants et à des mandats de conférencier à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement

Année académique 2023-2024

**ERRATUM**

**OBJET – Appel aux candidats à des emplois vacants et à des mandats de conférencier à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement Année académique 2023-2024 - Erratum.**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, un erratum à la circulaire 8855 relative à l'appel aux candidats à des emplois vacants et à des mandats de conférencier à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement pour l'année académique 2023-2024.

Pour les modalités pratiques, nous vous invitons à vous référer à la circulaire 8855.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général,

Manuel DONY

NB : Tout nom visant des personnes repris au présent appel inclut tant les femmes que les hommes, et que les personnes non binaires ; le masculin est donc utilisé à titre épïcène.

Modification concernant les emplois vacants ouverts à Arts<sup>2</sup> :

## 14 Liste des emplois vacants

---

Dans le cinquième tableau des emplois vacants, qui reprend les emplois vacants à Arts<sup>2</sup>, la ligne 92 voit l'intitulé générique du cours modifié comme suit :

Dénomination de l'établissement			ARTS <sup>2</sup> Rue de Nimy, 7 à 7000 MONS				
N° Emploi	Domaine	Fonction	Intitulé générique du cours/ spécialité	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Remarque
92	Musique	Conférencier de cours artistiques (Mus)	Méthodologie spécialisée <b>violon</b>	90	600	Mons	